

**RÔLE DES AUDIENCES DU CONSEIL DE DISCIPLINE DE L'ORDRE DES  
OPTICIENS D'ORDONNANCES DU QUÉBEC  
MAI ET JUIN 2022**

N° dossier Nom de l'opticien(ne)	Nature de la plainte	Plaignant(e)	Président(e) et membres	Avocat(e) plaignant(e) (P) Avocat(e) intimé(e) (I)	Nature de l'audience	Date	Heure	Lieu
27-21-456 Francis Farhat, o.o.d. (Permis n° 1337)	- Avoir posé un acte dérogatoire à la dignité de la profession en agissant à titre de prête-nom pour une société n'étant pas une société d'opticiens d'ordonnances ou d'optométristes, contribuant et profitant ainsi de l'exercice illégale de la profession.	Patrice Scott, syndic adjoint	M <sup>e</sup> Daniel Lord, président M <sup>me</sup> Julie Côté, o.o.d., M <sup>me</sup> Josée Houle, o.o.d.	M <sup>e</sup> Jean Lanctot (P) M <sup>e</sup> Laurent Debrun (I)	Audition sur culpabilité et sanction	26 mai 2022	9 h 30	Audience à distance par visioconférence
27-21-455 Alex Diogène, o.o.d. (Permis n° 1614)	- Acte dérogatoire à l'honneur ou à la dignité de sa profession	Josée Samson, syndique	M <sup>e</sup> Daniel Lord, président M <sup>me</sup> Julie Latraverse, o.o.d., M <sup>me</sup> Josée Laforest, o.o.d.	M <sup>e</sup> Véronique Guertin (P) M <sup>e</sup> Nicole Gauvin (I)	Audition sur culpabilité	2 juin 2022	9 h 30	Audience à distance par visioconférence